

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

CONFERENCE PARIS CLIMAT 2015 (COP 21)

PARIS, le 30 novembre 2015

Discours de SEM Alassane Ouattara

Président de la République

Projet 4 - 29 novembre 2015

**Monsieur le Président de la République française,
François Hollande,**

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations unies, Ban
Ki-Moon,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de
Gouvernements,**

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

**Je voudrais, tout d'abord renouveler mes condoléances
et celles de la nation ivoirienne au peuple français et lui
exprimer notre solidarité face à la terrible épreuve que
la France vient de traverser et qui nous interpelle tous.**

**J'associe bien évidemment ma compassion à tous les
pays qui ont été récemment visés par ces ignobles actes
terroristes.**

Mesdames et Messieurs,

**La conférence de Paris se tient sous le signe de
l'urgence. En effet, notre planète se réchauffe plus vite**

et le temps de l'action pour inverser cette tendance nous est désormais compté.

Je voudrais, à cet égard, féliciter la France et les Nations Unies pour l'important travail préparatoire, qui nous permet d'envisager un Accord à la hauteur des attentes de nos peuples.

Nous avons collectivement fait un premier pas important, dans notre volonté de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2° Celsius à l'horizon 2100, en précisant nos ambitions en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Cependant, ces ambitions cumulées ne nous permettent pas, à ce jour, d'atteindre cet objectif. Nous devons donc rester mobilisés et faire preuve de plus de solidarité et de compromis.

J'invite , à cet égard, les grandes économies à aller plus loin et à réduire davantage leurs émissions de gaz à effet de serre.

Mesdames et Messieurs,

Le temps est venu de nous approprier les négociations en cours, afin d'aboutir le 11 décembre 2015 à un Accord contraignant, qui engagera nos Etats.

Je soutiens à ce propos l'adoption d'une clause de suivi et de révision ; ceci permettra aux principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre, d'afficher périodiquement de nouvelles ambitions à la hausse en vue d'atteindre l'objectif de 2° Celsius, voire de 1,5° Celsius, comme demandé par les pays les plus vulnérables.

L'Accord qui se dessine ne se réalisera pas sans l'Afrique. Nos priorités devront figurer en bonne place dans le texte, notamment en ce qui concerne les financements et le transfert des technologies de résilience aux changements climatiques.

L'engagement des pays développés à mobiliser 100 milliards de dollars par an, d'ici à 2020, en faveur des pays en développement doit demeurer un élément central de nos discussions. Ce montant nous paraît toutefois bien en deçà des ressources nécessaires pour faire face aux défis liés au réchauffement climatique.

En outre, il convient dès à présent d'engager la réflexion sur les engagements financiers de l'après 2020.

J'encourage les pays développés et les pays émergents, dans la limite de leur responsabilité, à contribuer au Fonds vert pour le climat, afin qu'il finance plus de projets dans nos pays qui subissent, déjà, les effets néfastes des changements climatiques.

L'Accord devra également engager les Etats à consacrer davantage de ressources à l'adaptation ; il devra garantir le transfert des technologies propres vers l'Afrique et renforcer les partenariats techniques nord-sud.

Le financement des initiatives contre le réchauffement climatique devra accorder une plus grande part aux dons et privilégier les ressources publiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs

La transition énergétique tant souhaitée ne sera possible que si la communauté internationale se mobilise pour apporter les financements et la

technologie nécessaires au développement des énergies renouvelables. Pour l'heure, les ressources mobilisées ne permettent pas d'amorcer cette transition sans compromettre la croissance dans nos Etats.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Mon pays, la Côte d'Ivoire, entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% à l'horizon 2030. Pour ce faire, mon Gouvernement entend porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 16%, mettre l'accent sur la reforestation et le développement d'une agriculture neutre en carbone. La mise en œuvre de ces mesures nécessitera la mobilisation d'importantes ressources financières.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est disposée, à hauteur de sa contribution volontaire, à agir de façon constructive afin que la COP 21 soit un véritable succès, avec un Accord ambitieux et contraignant et non à minima.

Paris nous offre une opportunité historique. Nous devons la saisir, grâce à notre volonté politique, à notre ambition et à notre courage. Nous le devons aux générations futures.

Je vous remercie

PREFACE DU PND 2016-2020

L'exécution du Programme National de Développement (« PND ») 2012-2015, a été un franc succès.

Au plan de la relance économique, nous avons réussi à remettre notre économie sur la voie d'une croissance forte, avec le soutien de nos partenaires au développement. Nous avons rejoint le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde avec un taux moyen annuel de croissance du PIB réel d'environ 9%. Nous avons créé, plus de 2 millions d'emplois en 4 ans. Nous avons également augmenté les revenus de la grande majorité des Ivoiriens, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces performances économiques ont été soutenues par un renforcement de nos infrastructures économiques et sociales et elles nous ont permis de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ivoiriens.

Par ailleurs, les visites d'Etat que j'ai effectuées à l'intérieur du pays ainsi que les rencontres avec mes concitoyens, notamment lors de la dernière campagne présidentielle, m'ont permis de constater que malgré ces avancées, des efforts restent à faire pour consolider notre chemin vers l'émergence.

Aussi, le PND 2016-2020, qui tire les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015, a pour ambition de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 avec une base industrielle solide. La réduction de la pauvreté et une meilleure redistribution des fruits de la croissance, surtout pour les plus défavorisés et les plus vulnérables, est également

un pilier de notre nouvelle vision. Notre stratégie de transformation structurelle de l'économie, s'appuiera sur la compétitivité de notre économie, la transformation de nos produits de base et d'exportation.

Ainsi, le PND 2016-2020 mettra l'accent sur : (i) l'amélioration du taux de transformation des matières premières agricoles ; et (ii) la diversification de l'appareil productif industriel avec la promotion d'une industrie manufacturière.

Le PND 2016-2020 mettra également l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes, notamment par le développement d'infrastructures économiques de qualité prenant en compte les préoccupations liées à l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.

Le cadre macroéconomique continuera d'être solide. Le scénario retenu s'appuie sur une croissance économique forte, solidaire, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. L'environnement des affaires et la bonne gouvernance feront l'objet d'une attention particulière.

Ces réformes devront s'effectuer de pair avec le développement du capital humain. A cet égard, un effort important sera effectué afin d'améliorer la qualité de notre système éducation-formation, en vue de le rendre accessible à tous et en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Nous mettrons également l'accent sur l'amélioration de la qualité de nos services de santé tout en nous assurant que ceux-ci sont accessibles à tous, au travers de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Enfin, le PND 2016-2020, vise à promouvoir le développement de la coopération internationale, l'intégration régionale et le rayonnement de

la Côte d'Ivoire.

Bien évidemment, il nous faut continuer à travailler dans l'union, la discipline, le travail; et comme nous l'a enseigné le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, dans la paix. En effet, seule une paix durable, des Institutions fortes et des citoyens prêts à placer l'intérêt de la nation au-dessus de tout, permettront à notre pays d'entrer de façon irréversible dans le cercle des grandes nations démocratiques et développées.

Ainsi, nous pourrons bâtir une Côte d'Ivoire moderne où le travail est reconnu et valorisé. Une Côte d'Ivoire rassemblée et unie, qui offre à son peuple des lendemains meilleurs, où l'Etat de Droit est reconnu par tous les citoyens.

Je souhaite que tous les ivoiriens, le Gouvernement, les Institutions de la République, les élus, les entreprises, la société civile et les partenaires au développement s'impliquent encore plus que par le passé dans la mise en œuvre de notre nouveau PND 2016-2020 en vue de garantir son plein succès pour le bénéfice de tous les Ivoiriens.

Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire